

« Smart City » : Impacts des utilisations du numérique et pratiques à adopter pour en améliorer la soutenabilité

À qui s'adresse cette mission ?

À des étudiants actuellement en M1, M2 (ou équivalent à voire en post M2 dans différentes disciplines en particulier à titre indicatif et non limitatif : ingénierie, économie, droit aménagement et développement des territoires, etc.

Une équipe pluridisciplinaire de 4 à 5 étudiants sera constituée pour la mission à bien.

Le donneur d'ordre : Eurométropole de Metz

Le contexte :

Dans le cadre de la mission numérique en charge de la politique de « Smart City – villes intelligentes » de l'Eurométropole de Metz, se pose la question de l'utilisation « durable » des technologies numériques. Dans ce contexte, une première analyse de l'utilisation de ces technologies sur le territoire de l'Eurométropole au sein de cas d'usage de la Smart City pouvant présenter un fort impact, ainsi que des leviers permettant d'agir sur cette utilisation, est nécessaire.

Les objectifs :

Analyse de l'utilisation des technologies numériques dans le cadre de la mise en place du plan Smart City et proposition d'un cadre permettant l'adoption de comportements les plus vertueux sur la conception, le déploiement et les opérations de cas d'usages associés à fort impact.

Périmètre :

L'étude portera sur les 5 cas d'usage suivants, sélectionnés au sein des 11 cas d'usages prioritaires du plan « Smart City » de l'Eurométropole de Metz :

- La mise en place d'un éclairage public intelligent
- L'information usagers sur le temps d'attente à l'entrée des déchèteries et le taux de remplissage des bennes
- La prise en compte du taux de remplissage des points d'apport volontaire (PAV) dans la gestion de la collecte des déchets
- La performance énergétique des bâtiments, mesurée au travers de capteurs
- L'information usagers dans la recherche d'un stationnement

Éléments majeurs de l'approche et nature des livrables :

Pour ces cas d'usage, il s'agira d'étudier :

- Les conditions de l'utilisation actuelle du numérique (directe et induite) par la collectivité dans ces cas, et le niveau d'impact correspondant,
- Les arbitrages en découlant à prévoir quant à la conception et la mise en place de ces services, ainsi que l'établissement de *best practices* sur leur utilisation permettant la réduction de leur impact, et les logiques de pilotage en découlant.

Les livrables attendus porteront non seulement sur les conclusions de l'étude de ces cas d'usage, mais aussi sur la construction et la formalisation de la méthodologie ayant permis cette étude, afin de permettre à l'Eurométropole de traiter d'autres cas d'usage par la suite.

Gouvernance :

- Réunions régulières d'avancement et Comités de pilotage techniques mensuels avec les services de l'Eurométropole,
- Point spécifique avec les élus de l'Eurométropole.